

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DJS 56 Subvention (15.000 euros) et convention pluriannuelle avec l'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier (6e)

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511- 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de 15.000 euros à l'Association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier au 66, rue d'Assas (6^e) ;

Vu l'avis du conseil du 6^e arrondissement, en date du 17 avril 2018;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS au nom de la 7^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe de la convention pluriannuelle et ses modalités d'application.

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer la convention ci-jointe prévoyant l'attribution de la subvention visée aux articles 3 à 4 et les conditions de ce soutien.

Article 3 : Une subvention de 15.000 euros est attribuée à l'Association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier (D 00880 / SIMPA 287 /et 2018_01860) au 66, rue d'Assas (6^e) pour soutien à l'activité et au développement de ses projets, au titre de l'exercice 2018.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée :

- pour la sous-direction des sports à hauteur de 10.500 €, imputée sur la fonction 3, sous-fonction 32, rubrique élémentaire 3261, numéro de destination 3260004, compte 65-65748, exercice 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement ;
- pour la sous-direction de la jeunesse, à hauteur de 4.500 € (à la fonction 3, rubrique 338, destination 3380002, au chapitre 65, nature 65748 "subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris), exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO